

## **VILLE DE VERNOUILLET**

## 78540

## Délibération N° 2022-104

LE DIX-HUIT OCTOBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni Salle Polyvalente, Place de la Mairie, 78540 VERNOUILLET en public, sous la présidence de Monsieur Pascal COLLADO, Maire.

PRÉSENTS: M. COLLADO Pascal, Mme CALAIS Bernadette, Mme PELATAN Gaëlle, M. BAIVEL Laurent, Mme de VAUMAS Charlotte, Mme MARTIN Isabelle, M. LETTERON David, Mme JACQUET Janine, M. SAGET Patrick, M. SARRAT Eric, M. LARCHER Stéphane, Mme OUIDDIR Malika, Mme ROUX Lutgart, Mme LOEMBE Sandrine, Mme JONDEAU Carine, M. EUVRARD Antoine, M. AOUES Karim, Mme LARRIBAU-GAUFRÈS Henriette, M. DAVID Edouard, Mme LOPEZ-JOLLIVET Marie-Hélène, Mme MARTELOT Véronique, M. BOMPARD Jean-Marc, Mme MOSTOWSKI Nathalie, M. CALLEJA MATE Louis.

REPRÉSENTÉS: M. COMBARET Nicolas représenté par M. COLLADO Pascal, M. TEISSEDRE Hubert représenté par Mme CALAIS Bernadette, M. de MONTGOLFIER Luc représenté par Mme PELATAN Gaëlle, Mme. LECOCQ Vanessa représentée par M. BAIVEL Laurent, , Mme DADOUCHE Assya représentée par Mme de VAUMAS Charlotte, M. MOUGENOT-PELLETIER Jordane représenté par Mme MARTIN Isabelle, Mme SANTOS Cory représentée par M. LETTERON David, Mme LOUBRY Brigitte représentée par Mme MARTELOT Véronique, M. CISSÉ Matenin représenté par Mme LOPEZ-JOLLIVET Marie-Hélène.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LARCHER Stéphane

Date de convocation 12/10/2022 Nombre de conseillers :

Date d'affichage : 12/10/2022 En exercice :33 Présents : 23

Votants: 33

Rapporteur: Pascal COLLADO

## BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SOCIETE AXIOM DEVELOPPEMENT

Le bâtiment de la Poste sis 20 place Charles-de-Gaulle a vocation à être transformé en maison médicale.

Après prospection, la Commune a souhaité retenir l'offre de la société AXIOM DEVELOPPEMENT pour la gestion des travaux de transformation des locaux et de rénovation de l'extérieur ainsi que la gestion de la maison médicale après sa mise en exploitation.

Il est aujourd'hui demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique avec la société AXIOM.

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le projet de bail en annexe,

Accusé de réception en préfecture 078-217805439-20221018-2022-104-DE Date de télétransmission : 25/10/2022 Date de réception préfecture : 25/10/2022 Considérant le souhait de la Commune de voir transformer le bâtiment 20 place Charles-de-Gaulle en maison médicale,

Considérant l'offre de la société AXIOM Développement de transformation des locaux, gestion de la future maison médicale,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique avec la société AXIOM Développement sur le bâtiment sis 20 place Charles de Gaulle, 78540 VERNOUILLET contre le versement d'un loyer à hauteur de 24 000 € HT/ an pendant 45 ans.

**DIT** que la signature ne pourra intervenir qu'à signature de l'acte d'achat du dit-bâtiment avec la Poste autorisé par la délibération n°2022-038.

Cette délibération est adoptée à 28 voix POUR, 2 voix CONTRE Mme MARTELOT Véronique, M. BOMPARD Jean-Marc et 1 ABSTENTION Mme LOPEZ-JOLLIVET Marie-Hélène

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le :

Et de la publication le

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception en préfecture 078-217806439-20221018-2022-104-DE Date de télétransmission : 25/10/2022 Date de réception préfecture : 25/10/2022